



Mgr Nicolas **BROUWET**

évêque de Nîmes, Uzès et Alès

"Spiritu ambulemus"

Benoît XVI nous a encouragé à affronter la réalité de la pédo-criminalité

Nous avons du mal à comprendre, en France, la mise en cause du Pape Benoît XVI dans sa gestion de la pédo-criminalité. C'est pourtant lui qui, dès le début de son pontificat, confrontés aux révélations d'abus sexuels, avaient immédiatement, mis en place, ce que les commentateurs ont très vite appelé une « tolérance zéro » pour ces délits et ces crimes commis par le clergé. On se souvient de la méditation du chemin de croix au Colisée du Cardinal Ratzinger le 24 mars 2005, à la 9^e station : « *Les vêtements et le visage si sales de ton Église nous effraient. Mais c'est nous-mêmes qui les salissons ! C'est nous-mêmes qui te trahissons chaque fois, après toutes nos belles paroles et nos beaux gestes.* » Il évoquait, en particulier, les scandales d'abus sexuels dont il avait connaissance depuis son poste de Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

Immédiatement après son élection au souverain pontificat il avait relevé le Père Maciel, fondateur des légionnaires du Christ, de toute mission en lui ordonnant une vie de prière et de pénitence. En avril et juillet 2008 il rencontrait des victimes d'abus aux Etats-Unis et en Australie. Comme il l'a fait aussi plus tard en Irlande en mars 2010 puis en avril 2010 au cours de son voyage à Malte. « *Le pape a pleuré avec nous* », avait dit Lawrence Grech, victime d'un prêtre, lors de ce dernier voyage.

Ses prises de parole multiples, ses gestes si parlants, au cours de son pontificat, ont montré sa détermination à faire la vérité sur la pédo-criminalité dans l'Eglise et à rencontrer les victimes pour leur témoigner de la façon dont l'Eglise entendait prendre ses responsabilités dans ce drame. On se souvient de la lettre lue dans toutes les paroisses d'Irlande en mars 2010. Le Pape évoquait les graves erreurs de jugement commises par les évêques d'Irlande et affirmait, on ne peut plus clairement, que les auteurs de ces abus avaient à en répondre devant la justice civile comme ils auraient à le faire devant Dieu.

Voilà ce que Benoît XVI déclarait le 15 avril 2008 aux journalistes dans l'avion en se rendant aux USA. « *Quand je lis les comptes-rendus de ces événements, j'ai du mal à comprendre comment certains prêtres ont pu manquer à ce point à la mission d'apporter la guérison, d'apporter l'amour de Dieu à ces enfants. J'ai honte et nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour faire en sorte que cela ne se renouvelle plus. Je crois que nous devons agir à trois niveaux : tout d'abord au niveau de la justice et au niveau politique. Je ne parlerai pas ici d'homosexualité car c'est un autre sujet. Nous excluons de manière absolue les pédophiles du ministère sacré ; c'est totalement incompatible. Celui qui s'est rendu coupable de pédophilie ne peut pas être prêtre. A ce premier niveau, nous pouvons faire justice et aider les victimes, car elles sont profondément blessées ; les deux côtés de la justice sont d'une part que les pédophiles ne peuvent pas être prêtres et de l'autre, l'aide aux victimes, de toutes les manières possibles. Il y a ensuite un niveau pastoral. Les victimes auront besoin de guérison, d'aide, d'assistance et de réconciliation : il s'agit d'un engagement pastoral important et je sais que les évêques, les prêtres et tous les catholiques aux Etats-Unis feront tout ce qu'ils pourront pour aider, assister, guérir.* »

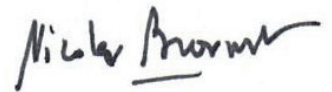
Voilà également ce qu'il déclarait, encore une fois pour les journalistes, dans l'avion qui l'emmenait en Angleterre le 16 septembre 2010 : « *Je dois dire que ces révélations ont été pour moi un choc. Elles suscitent en moi une grande tristesse, il est difficile de comprendre comment cette perversion du ministère sacerdotal était possible... Il me semble que nous devons à présent accomplir un temps de pénitence, un temps d'humilité, et renouveler et réapprendre une sincérité absolue. Quant aux victimes, dirais-je, trois choses sont importantes. Les victimes sont la première de nos priorités : comment pouvons-nous réparer, que pouvons-nous faire pour aider ces personnes à surmonter ce traumatisme, à retrouver la vie, à retrouver aussi la confiance dans le message du Christ. Prendre soin, s'engager pour les victimes : telle est la première priorité, à travers des aides matérielles, psychologiques, spiri-*

tuelles. Deuxièmement, le problème des coupables : la juste peine, les exclure de toute possibilité d'accès aux jeunes, parce que nous savons que c'est une maladie et que la libre volonté ne fonctionne pas avec ce type de maladie ; nous devons protéger ces personnes contre elles-mêmes, et trouver le moyen de les aider et de les protéger contre elles-mêmes et les exclure de tout contact avec les jeunes. Le troisième point est la prévention dans l'éducation et dans le choix des candidats au sacerdoce. Etre attentifs de façon à ce que, selon les possibilités humaines, de futurs cas soient exclus. Et je voudrais ici remercier aussi l'épiscopat britannique pour son attention, pour sa collaboration, tant avec le Siège de Pierre qu'avec les instances publiques, et pour son attention à l'égard des victimes et du droit. Il me semble que l'épiscopat britannique a fait et continue de faire un grand travail et je lui en suis très reconnaissant. »

Toutes ces paroles, ces prises de position, nous ont encouragés, nous les évêques français, à prendre conscience de la nécessité de regarder ces questions en face, de collaborer avec la justice civile, de prendre en considération la gravité de la souffrance des victimes en cherchant, aussi, à les accompagner. Benoît XVI a été, toute sa vie, un « *collaborateur de la vérité* », conformément à sa devise épiscopale. Rappelant, lors de son voyage à Fatima, le 13 mai 2010, que « *le pardon ne remplace pas la justice* »¹, il nous a aidés à faire face à la réalité des abus et à nous sortir de notre sidération. Par sa clairvoyance, il a compris la profondeur de la souffrance des victimes et nous en a fait prendre conscience.

Nous suivions, en particulier dans la presse, les paroles, les actes et les décisions courageuses du Pape Benoît. Henri Tincq, journaliste au Monde, écrivait le 19 février 2010 : « *Alors qu'un nouveau scandale vient d'éclater en Allemagne, le Pape a convoqué tous les évêques irlandais coupables de silence dans les affaires de prêtres pédophiles. Benoît XVI se montre plus intransigent que ses prédécesseurs. La sévérité que manifeste le pape Benoît XVI dans le traitement d'affaires de pédophilie qui touchent le clergé catholique est plutôt rassurante. Après le règne du silence, voire du mépris, qui a longtemps entouré ces scandales, leur prise en charge au plus haut niveau de l'Eglise, montre que celle-ci a enfin décidé de sévir, et d'employer les grands moyens de la prévention et de la répression. »*

Nous devons, à la ligne claire du Pape Benoît, reprise par François, notre propre prise de conscience et notre détermination à affronter cette crise de notre Eglise en France. Nous n'aurions pas pu le faire si Benoît XVI n'avait pas courageusement ouvert la voie, montré une méthode et encouragé fermement les évêquats à affronter ces scandales. Et, pour tout cela, nous lui en sommes profondément reconnaissants.



+ Nicolas Brouwet

¹ « *La plus grande persécution de l'Eglise ne vient pas de ses ennemis extérieurs, mais naît du péché de l'Eglise et que donc l'Eglise a un besoin profond de ré-apprendre la pénitence, d'accepter la purification, d'apprendre d'une part le pardon, mais aussi la nécessité de la justice. Le pardon ne remplace pas la justice. »* Entretien avec les journalistes au cours du vol vers le Portugal, Mardi 11 mai 2010